RÈGLEMENT OFFICIEL DU CIRCUIT 54 (SAISON 2025-2026)

Introduction

Le Circuit 54 d’ échecs évolue et se restructure pour offrir une expérience de compétition enrichie et accessible à un plus grand nombre de joueurs. Cette édition se concentre sur un **tournoi unique** avec une structure en deux phases : une phase principale au système suisse, suivie de phases finales à élimination directe.

1. Le Tournoi

- **Format :** Tournoi unique.
- **Participation :** Ouvert à tous les joueurs, sans restriction de classement.
- **Homologation :** Le tournoi est **homologué par la Fédération Internationale des Échecs (FIDE)**.

2. Inscriptions

Les frais d’ inscription sont fixés comme suit :

Catégorie de Joueurs	**Frais d’ Inscription**
Joueurs classés ⩾ **1500 Elo**	**10 €**
Joueurs classés **< 1500 Elo**	**5 €**
Féminines (tout classement)	**5 €**

3. Phase Principale (Système Suisse)

- **Format :** 7 rondes au système suisse.
- **Cadence de Jeu :** 10 minutes + 3 secondes par coup.
- **Critères de Départage** (en cas d'égalité de points, appliqués dans l'ordre) :
    1. Buchholz médian
    2. Performance individuelle

4. Phases Finales (Élimination Directe)

À l'issue des 7 rondes de la phase principale, les joueurs suivants sont qualifiés pour les phases finales :

Catégorie	Critère de Qualification	Nombre de Qualifiés
Classement Général	Les 8 premiers joueurs du classement général.	8 joueurs
Catégorie -1800 Elo	Les 4 premiers joueurs classés **< 1800 Elo** et **non qualifiés** dans le Top 8 général.	4 joueurs
Catégorie -1500 Elo	Les 4 premiers joueurs classés **< 1500 Elo** et **non qualifiés** dans le Top 8 général.	4 joueurs

Règles des Matchs à Élimination Directe :

- **Attribution des Couleurs :** Le joueur ayant obtenu le meilleur classement général au tour précédent débute le match avec les pièces blanches.
- **Qualification :** Le vainqueur de chaque match est qualifié pour le tour suivant.
- **Match Nul :** En cas de match nul, un match retour est joué avec les couleurs inversées.
- **Double Match Nul :** Si le match retour se solde également par un match nul, le joueur le mieux classé au classement général du tournoi principal est qualifié pour le tour suivant.

Appariements des Phases Finales :

Catégorie	Phase	Appariements
Classement Général	**Quarts de Finale**	1er vs 8ème, 2ème vs 7ème, 3ème vs 6ème, 4ème vs 5ème
	Demi-finales	Vainqueur (1er-8ème) vs Vainqueur (4ème-5ème) ; Vainqueur (2ème-7ème) vs Vainqueur (3ème-6ème)
Catégorie -1800 Elo	**Demi-finales**	1er vs 4ème, 2ème vs 3ème
Catégorie -1500 Elo	**Demi-finales**	1er vs 4ème, 2ème vs 3ème
Finales	**Finale**	Les vainqueurs des demi-finales s’ affrontent.
	Petite Finale	Les perdants des demi-finales du classement général disputent la 3ème place.

5. Liste des Prix

Des prix sont attribués dans chaque catégorie, le prix féminin étant cumulable avec les prix au classement général.

Classement Général	Prix (Euros)
1er	100 €
2ème	70 €
3ème	40 €
4ème	25 €

Prix par Catégorie	Prix (Euros)
Prix Féminin (1ère joueuse à la grille américaine)	**15 €** (Cumulable)
Catégorie -1800 Elo	**20 €**
Catégorie -1500 Elo	**20 €**

6. Horaires et Pointage

- **Pointage (Confirmation de Présence) :** De **13h30 à 13h50**. Tout joueur non présent à 13h50 ne sera pas apparié pour la première ronde.
- **Début du Tournoi : 14h00**.
- **Remise des Prix : 18h30**.

7. Dispositions Générales

- **Ajustements :** Les horaires peuvent être ajustés en fonction du bon déroulement du tournoi.
- **Arbitrage :** Toute situation non prévue par le présent règlement sera tranchée par l'arbitre principal.
- **Éthique :** Le fair-play et le respect des adversaires sont exigés tout au long de la compétition.

8. Objectifs du CDJE54

Le Comité Départemental du Jeu d'Échecs de Meurthe-et-Moselle (CDJE54) s'engage à promouvoir le développement des échecs dans les communes du département qui n'organisent pas traditionnellement de tournois rapides.

Dans le cadre de son partenariat avec l'ANS, deux objectifs principaux sont ciblés :

1. **Développement des Échecs Féminins :** En divisant les frais d'inscription par deux et en maintenant un prix féminin.
2. **Incitation à la Participation :** En divisant les frais d'inscription par deux pour les joueurs non classés ou de faible classement (< 1500 Elo).